

Rumeur dans le Jura : non, les collèges ne vont pas absorber les écoles primaires

Une rumeur d'absorption des écoles rurales par les collèges et le sort des travailleurs pauvres ont été abordés lors de la séance du Conseil départemental, vendredi 23 mars 2019.

Deux sujets sensibles sont venus renforcer une séance du Conseil départemental à l'ordre du jour qui s'annonçait un peu creux, ce vendredi 22 mars 2019. Il faut dire que le président Clément Pernot, conscient de la chose, avait décidé d'innover en proposant, après l'examen des rapports, de laisser le libre champ aux conseillers départementaux pour évoquer les sujets de leur choix. Danielle Brulebois en a aussitôt profité pour dénoncer « une fake news » qui prend de l'ampleur dans le Département à propos d'une supposée mainmise des collèges sur les écoles primaires : « Une petite musique dit qu'on va balayer les écoles rurales pour les rattacher aux collèges. La rumeur se répand, il faut la stopper »

Amendement à la loi Blanquer

Un amendement de la loi « Pour une école de la confiance », a récemment été voté à l'Assemblée nationale, qui ouvre la possibilité de créer de nouveaux établissements publics baptisés « Établissements publics des savoirs fondamentaux », autrefois appelés « écoles du socle ». Ce dispositif prévoit ainsi, dès la rentrée de septembre 2019, une possibilité de regroupement de plusieurs écoles primaires autour d'un collège, avec des équipes partagées. « Mais pour que

cela se fasse, il faut le vote du maire et du président du conseil départemental », a rappelé Danielle Brulebois.

Ce regroupement entre le collège et des écoles primaires peut notamment être mis en œuvre lorsqu'un collège atteint un effectif trop bas, inférieur à 100 élèves. Ce qui n'est pas encore le cas dans le Jura, a rappelé Clément Pernot, qui ne s'interdit pas pour autant d'avoir un jour recours à la mesure. « Je l'ai dit, je le répète, jusqu'à la fin de cette mandature, c'est-à-dire en 2021, j'ai annoncé qu'il n'y aurait aucune fermeture de collège dans le Jura. Maintenant, c'est une mesure qui est offerte par le ministère de l'Éducation qui pourrait permettre de pérenniser une structure et cela pourrait être très bénéfique... »

Réflexions en cours sur Saint-Amour

Dans le Jura, la réflexion serait en cours pour créer une de ces « écoles du socle », « en lien avec les élus, les parents d'élèves et les équipes éducatives. »

Il a été aussi rappelé que des pistes sont recherchées pour renforcer le collège de Saint-Amour et y ramener les enfants scolarisés en Saône-et-Loire, « ce qui pourrait représenter une centaine d'élèves qui viendraient conforter l'effectif ».

Et, a insisté Hélène Pélissard,

« s'il devait se faire des écoles du Socle, il ne faudra pas que ces projets menacent les écoles rurales dans un rayon de 10 km alentour. »

Des prises de position qui devraient rassurer parents et enseignants, premiers à craindre et à s'opposer à cette réforme qui, à leurs yeux, pourrait tuer les écoles rurales.

« Travailleurs pauvres »

Une grande partie des débats a aussi été consacrée à l'action départementale contre la pauvreté et pour l'insertion. L'occasion pour le président, Clément Pernot, de rappeler que le Jura est plutôt à la pointe dans ce domaine, avec des services sociaux efficaces et une politique mise en œuvre et poursuivie d'une mandature à l'autre. Le point a d'ailleurs fait consensus même si par la voix de Françoise Barthoulot, l'opposition a dit son souhait de voir la part des dépenses sociales augmentée en lieu et place du désendettement. Et de demander la mise en place d'une dotation de 50 €/mois pour les familles des collégiens bénéficiant des aides sociales ; une aide à la mobilité de 20 € pour les personnes travaillant à plus de 20 km de leur domicile et gagnant jusqu'à 2 fois le Smic ; une augmentation du taux directeur versé aux Ehpad ou encore la mise en place du revenu universel.



Une fois les rapports votés, l'assemblée départementale a pu débattre de sujets d'actualité.

Revenant un peu plus tard sur le sujet, Philippe Genestier a rappelé que la crise que traverse la France (avec les Gilets jaunes) ne porte pas la révolte des plus défavorisés, mais celle de salariés « qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts ». Ce sont ceux qu'on appelle les « travailleurs pauvres », a répondu Clément Pernot, se disant « horrifié » par le terme, mais pour lequel le Conseil départemental ne peut pas grand-chose.

« Les choses ne sont pas aussi catastrophiques que vous l'entendez » a-t-il d'abord répondu à Mme Barthoulot. « Au niveau du département, les services sociaux se coordonnent et la gestion de

proximité assure l'efficacité. Ce n'est pas Versailles pour tout le monde, mais aucun enfant n'est privé d'école faute de moyens financiers. Et si l'on peut mener cette politique sociale dans le Département, c'est parce que nous en avons les latitudes financières grâce au désendettement. »

Les demandes de Prime pour l'emploi en hausse

Quant au problème des « travailleurs pauvres » soulevé par M. Genestier, « c'est le problème des salaires trop faibles qui est posé », a rappelé Clément Pernot, « Que le Gouvernement agisse pour que

les entreprises soit en mesure d'augmenter les salaires, en baissant les charges qui sont trop lourdes... »

Danielle Brulebois ne pouvait pas laisser passer une telle occasion de rappeler que la CAF du Jura a dû faire face à 4 075 demandes de prime pour l'emploi supplémentaires en deux mois et qu'à ce titre elle a versé, en février 2018, 1 million d'euros de plus aux Jurassiens. « Des choses sont donc faites par le Gouvernement pour le pouvoir d'achat », a-t-elle conclu, oubliant cependant que c'est face à la pression de la rue que ces mesures ont été prises...

Laurent Villette